

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 décembre 2015

OBJET :

**Création d'un tarif « nuitée »
pour l'ALSH « les lutins »**

**Rapporteur : M. SAPIRSTEIN
Délibération n° 21**

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur informe les membres du Conseil Municipal de l'existence de séjours courts à thème (à la neige, en pleine nature) pour les enfants de l'accueil de loisirs « les lutins » depuis 2014.

Pour ces séjours de 3 jours et 2 nuits, il n'est jusqu'à présent facturé aux parents que 3 jours du tarif « journée avec repas » ce qui n'inclut pas le diner, le petit déjeuner, les frais de personnel et les prestations de services.

Considérant que la collectivité doit tenir compte des frais occasionnés et que pendant ces séjours les enfants restés au centre doivent pouvoir bénéficier d'activités de même qualité, il est normal de facturer aux familles une partie du surcoût de ces séjours.

PROPOSITION

Considérant que ces séjours participent à l'attractivité de la collectivité, un nouveau tarif « séjour de vacances » comprenant, en plus de l'alimentation, les frais de personnel et de prestations de services doit être mis en place.

Il est proposé de doubler le tarif journalier en gardant les tranches liées aux revenus, conformément au tableau ci-après :

Ressources Mensuelles du ménage		Tarif ASLH pour la journée		Tarif ALSH pour la journée de séjour	
		Ascéen	Extérieur	Ascéen	Extérieur
0 €	1 100 €	12,18 €	19.90 €	24,36 €	39,80 €
1101 €	2 000 €	12,58 €	19.90 €	25,16 €	39,80 €
2001 €	3 000 €	12,78 €	19.90 €	25,56 €	39,80 €
Supérieur à 3 000 €		13.09 €	19.90 €	25,18 €	39,80 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 11 Décembre 2015.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Breuille", written over a light blue horizontal line.

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015

tenu sous la présidence de
de M. Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	27 novembre 2015
- Convocation distribuée le :	27 novembre 2015
- Affichage du compte-rendu le :	11 décembre 2015
- Affichage du procès-verbal le :	23 février 2016

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoints.
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME COLME à MME DOLATA
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME CLAIR à M. BREUILLE
- MME POYDENOT à M. CAUSERO
- M. RIFF à M. LEINSTER
- MME PAGELOT à MME MATHIEU

EXCUSE

- M. CLOMES

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait,

Le Maire,



Michel BREUILLE